



Directeur de la Publication : Loïc RAOULT – Rédacteur : Frédéric LE MOULLEC
Membre du Comité de rédaction : Carine DESGUÉ

Édito

1^{er} Congrès du mandat... en présentiel

Temps fort de la vie du réseau des élus municipaux et communautaires, le Congrès des Maires et Présidents d'intercommunalité de France se tiendra du 16 au 18 novembre 2021, au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris.

Le thème retenu est « Les Maires en première ligne face aux crises ». En effet, les conséquences de la crise sanitaire sur les communes et intercommunalités feront l'objet de débats (libre administration, isolement des personnes âgées, relance, relations avec l'État, ruralité...) ainsi que de nombreux sujets qui font notre quotidien d'élu-e local-e (maire employeur, éducation, sécurité...).

Au cours du Congrès, seront renouvelées les instances de l'AMF. Le Président François BAROIN ayant décidé de ne pas briguer un nouveau mandat, David LISNARD, Maire de Cannes, et Philippe LAURENT, Maire de Sceaux, se sont déclarés candidats à ce poste.

Par ailleurs, nous vous rappelons que le Salon des Collectivités se tiendra en même temps que le Congrès. C'est une opportunité pour échanger avec les entreprises qui y tiennent un stand.

Enfin, le Président de la République devrait intervenir au cours de la séance solennelle de clôture du Congrès.

Pour votre complète information, l'AMF 22, en partenariat avec Annie LE HOUÉROU, Alain CADEC et Gérard LAHELLEC, Sénateurs costarmoricains, propose une visite du Sénat le mercredi 17 novembre 2021 à 14 h 30.

Dans l'attente de vous y retrouver

Loïc RAOULT
Président de l'AMF 22

INFORMATIONS DÉPARTEMENTALES

Préfecture des Côtes d'Armor DRCT – Circulaire FCTVA

Depuis le 22 octobre 2021, la **circulaire préfectorale du FCTVA (annexe 1)** ainsi que l'annexe détaillée sont diffusées sur le site internet de la Préfecture des Côtes d'Armor à l'adresse suivante : <https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Relations-avec-les-collectivites-territoriales/FCTVA-Fond-de-compensation-de-la-taxe-sur-la-valeur-ajoutee>

La Préfecture rappelle que seules les collectivités de droit commun (déclaration des dépenses 2020 pour le versement du FCTVA en 2022) sont concernées par la déclaration manuscrite (les autres collectivités : communes pérennes N+1 étant éligibles à l'automatisation du FCTVA au 1^{er} janvier 2022, communes nouvelles et EPCI depuis le 1^{er} janvier 2021).

Afin de traiter l'ensemble des déclarations dans les meilleurs délais, la Préfecture vous remercie de bien vouloir leur faire parvenir vos états déclaratifs 2022 pour le 30 novembre 2021, au plus tard.

L'ensemble du bureau du contrôle budgétaire et des dotations de l'État reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Déménagement des centres de vaccination de Lamballe et Loudéac et fermeture du centre de Gouarec

Vous trouverez en **annexes 2 à 4 les communiqués de presse** de la Préfecture relatifs au **déménagement des centres de vaccination de Lamballe et Loudéac et à la fermeture du centre de vaccination de Gouarec**.

TÉLÉTHON - ÉDITION 2021



Loïc RAOULT, Président de l'AMF 22, a rencontré Christian BOUREAUD, Coordonateur départemental Ouest pour le Téléthon.

Ils ont échangé sur le rôle fondamental des communes et des associations dans l'organisation de manifestations en soutien à l'AFM Téléthon.

Vous trouverez à l'adresse suivante :

https://www.amf22.asso.fr/fileadmin/users/amf22/documentation/Newsletter/2021-11-novembre/plouisy_appel_telethonV2.mp4, un témoignage vidéo de notre collègue Maire de Plouisy, Rémy GUILLOU, destiné à sensibiliser les Maires et les associations.

ADIL 22 Permanences Novembre 2021

Vous trouverez en **annexe 5, la liste des permanences** de l'ADIL 22 sur l'ensemble du département pour le mois de novembre 2021.

Contact au 02.96.61.50.46 (de 9 h à 12 h 30 du lundi au vendredi) ou possibilité de prise de rendez-vous en ligne <http://reservation.adil22.org/>.

Toutes les permanences du département s'effectueront uniquement sur rendez-vous, avec port du masque obligatoire et respect de la distanciation sociale.

Pour rappel, les permanences sont suspendues pendant les vacances scolaires.

« L'ADIL 22 est une association d'accès au droit qui offre aux particuliers une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement. »

INFORMATIONS NATIONALES

103^{ème} Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France – Porte de Versailles – Paris – 16-17-18/11/2021

À l'aide de vos identifiants personnels rappelés ci-dessous et du **guide (annexe 6)**, vous pouvez vous inscrire, ainsi que vos accompagnants, au 103^{ème} Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France en suivant ce lien : <https://inscription.amf.asso.fr>

Identifiant : COM_XXXXX

mot de passe : xxxxxxxx

Pour vous accompagner dans les démarches préparatoires à votre venue, l'équipe de collaborateurs de l'AMF spécialement dédiée et joignable par téléphone (01 44 18 14 38) ou par courriel (congres@amf.asso.fr), se tient à votre disposition.

Retrouvez le programme du Congrès en suivant ce lien https://www.amf.asso.fr/m/cong_programme/

Je filme le métier qui me plaît – Saison 15

Métiers et orientation, une expérience inédite pour les jeunes

Nous avons le plaisir de vous faire part du lancement de la **saison 15** du concours **JE FILME LE MÉTIER QUI ME PLAÎT**, sous le haut patronage des **ministères de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports***, du **Travail, de l'Enseignement supérieur et de la recherche** et dont la présidence du jury est assurée par l'acteur **Dany Boon**.

Aider les jeunes à mieux appréhender les métiers pour les accompagner dans leur orientation et faire naître de belles vocations, telle est la mission du concours **JE FILME LE MÉTIER QUI ME PLAÎT**.

Accompagnés par les enseignants référents, la mission des jeunes, dans le cadre d'un programme de découverte**, est de produire une **vidéo de 3 minutes** qui restitue leur **découverte d'un métier**. De l'enquête sur le terrain au tournage, en passant par le montage du film, ces réalisateurs en herbe effectuent, en équipe, un véritable travail de création.

Le jury du concours est présidé chaque année par une personnalité emblématique (le cinéaste **Claude Lelouch**, les acteurs **Jean Dujardin, Jean Reno** ou encore le cinéaste **Costa Gavras** les saisons précédentes). Cette année, ce sera **Dany Boon** qui présidera le jury.

Ce sont près de **1 000 films** réalisés par les jeunes dans **2500 établissements** qui sont attendus cette année en compétition.

Tous ces jeunes contribuent ainsi à une œuvre collective : les vidéos réalisées sont mises à disposition de tous par la suite sur la plateforme parcoursmetiers.tv (1). Ici, **les jeunes s'adressent aux jeunes**. Dans le contexte actuel, donner la possibilité à tous les jeunes d'entrer dans les entreprises pour y découvrir la variété des métiers et partager leur découverte à distance prend plus que jamais tout son sens.

Comme chaque année, pour récompenser leur implication, une cérémonie de remise des prix minutieusement orchestrée est organisée **dans le plus grand cinéma d'Europe : le Grand Rex Paris, le 31 mai 2022**.

Anne et Éric Fournier,
Fondateurs du concours

Pour plus d'informations : [https://www.jefilmelemetierquiemeplait.tv/](http://www.jefilmelemetierquiemeplait.tv/)

(1) PARCOURSMETIERS c'est : 2,8 Millions de Visiteurs Uniques/an et 14,7 Millions de visites/an (audience constatée par huissier en mai 2021)

* Une nouvelle convention entre le Ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports et JE FILME LE METIER QUI ME PLAIT/PARCOURSMETIERS a été signée par Jean Michel Blanquer le 7 octobre 2021 dans le cadre de la première université Ecole-Entreprise à Poitiers.

** Démarche préconisée dans « Parcours Avenir »

JE FILME LE METIER QUI ME PLAIT

172, Grande rue

92380 GARCHES – France

jefilme@euro-france.tv

The infographic is titled "CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES". It features several icons and text boxes:

- COVID-19** (in a blue box)
- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE** logo
- Santé publique France** logo
- Ne pas se serrer la main** (Icon: hands being shaken)
- Ne pas s'embrasser ni se faire d'accolade** (Icon: two people hugging)
- Se laver très régulièrement les mains** (Icon: hands being washed)
- Tousser ou éternuer dans son coude** (Icon: person coughing into their elbow)
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter** (Icon: tissue being thrown away)
- SI VOUS ÊTES MALADE**
Porter un masque chirurgical jetable (Icon: person wearing a mask)

At the bottom:

- Vous avez des questions sur le coronavirus ?**
- GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**
- www.ut-capitole.fr/coronavirus**
- 0 800 130 000** (appel gratuit)